

DEMI-PENSION : **RAMADAN**

Informations et Formulaires sur le site du lycée, onglet « Demi-Pension »

**JE NE DÉSIRE PAS MANGER PENDANT LA
PÉRIODE DU RAMADAN
DU 23 AVRIL AU 23 MAI 2020**

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

DATE :

NOM et SIGNATURE du Responsable Légal
(paye les frais scolaires) :

DOCUMENT À RENDRE À L'INTENDANCE

AVANT LE : 23 MARS 2020

**Après cette date,
AUCUNE réclamation pour
remboursement ne sera acceptée.**